



Quelle sont mes droits pour mon garçon de 8 et demie

Par **nancymeloche**, le **22/09/2011 à 14:12**

Bonjour, rnJe m.appelle nanacy et j'aurais besoin d'aide .rnVoici mon histoire qui es tout récent.rnJai mise au monde un garçon en 2003 et depuis je léve avec mon conjouin non biologique depuis sa nassance il le traite comme sont fils le vrais pere il es étai pas la alors jai écrit papa inconnue apres quelle anné en 2008 mon conjouin (papa non biologique) il a adopté et depuis nous somme 2011 on es toujoure ensemble jai meme misse le non du papa qui la adopté se qui veux dire mon conjouin.. Voici le vrais probleme jai faite une grosse bétise et jai tres peure de perde mon fils, se que je voudrais cet réparé cet bétise alors mon garçon a vues sont vrais papa juste une journné .. Esque aussi ca lui donne plien de droit comme changé sont nom et avoire des visites . Car il faut que vous sachier que je veux pas rien avoire affaire il as jamais été la depuis 8ans et demi plus 6 moi de grossesse que faire je dore plus et je mange presque plus tellemt stressé de perde mon fils svplait aider moi.

Par **mimi493**, le **22/09/2011 à 14:15**

Si l'enfant a été adopté par votre conjoint est-ce une adoption simple ou une adoption plénière ?